

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste
Un an. . . 48f. » 24f. »
Six mois. . 10 » 15 »
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Berlin, 3 mars, à l'agence Havas :

« Hier, à six heures du soir, est arrivé la première dépêche par laquelle l'empereur Alexandre II annonce au roi son avènement au trône. Une seconde dépêche est arrivée aujourd'hui à midi, annonçant que la garnison de Saint-Petersbourg a prêté serment et que les hauts dignitaires de l'empire ont présenté leurs hommages au nouvel empereur.

« Le prince Charles de Prusse et la grande duchesse douairière Alexandrine de Mecklembourg partiront ce soir, à onze heures, pour Saint-Petersbourg. Le prince de Prusse devait également s'y rendre, mais son médecin n'a pas cru devoir l'autoriser à entreprendre ce voyage. Le prince royal de Wurtemberg et son épouse la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas, partiront également : tous deux sont arrivés aujourd'hui de Stuttgart.

« On dit que, peu de jours avant sa mort, l'empereur de Russie est parvenu à opérer une réconciliation complète entre ses deux fils aînés. Les dernières paroles de Sa Majesté furent prononcées en français. S'adressant à l'impératrice, il s'exprima ainsi : « Dis à Frédéric (le roi de Prusse) qu'il continue à rester attaché à la Russie, comme il l'a été jusqu'ici et qu'il n'oublie jamais les vœux de son père. »

« Ces paroles produisirent une grande impression à la cour.

« Le roi vient d'ordonner que toute l'armée prendra le deuil pour quatre semaines. Les théâtres seront fermés pendant trois jours. »

Hambourg, 5 mars. — L'empereur Alexandre II a déclaré les gouvernements de Minsk et de Mohilew en état de siège et soumis au régime militaire.

Dans le gouvernement de Tchernigow, tous les pouvoirs ont été remis au commandant en chef de l'armée active, le maréchal prince Paskewitch. (Constitutionnel.)

« Berlin, lundi soir 5 mars. — Des dépêches de Saint-Petersbourg nous annoncent que les pouvoirs qui avaient été donnés au prince Gortschakoff par le gouvernement de l'empereur Nicolas sont renouvelés, et que les démarches faites jusqu'à ce moment

pour arriver à la conclusion de la paix sont approuvées. »

« Berlin, mardi 6 mars. — Une dépêche de Varsovie, d'hier au soir lundi, porte que le défunt czar Nicolas avait déjà rappelé le prince Menschikoff de Crimée, et conféré le commandement suprême de l'armée au général Osten-Sacken.

« Le général Rudiger est mandé à Saint-Petersbourg. — Lejolviet. »

« Berlin, mardi, 6 mars. — Le général de Wedel est reparti pour Paris, où il porte des instructions qui assurent la conclusion du traité avec la Prusse.

« Le nouvel empereur, Alexandre II, promet, dans son manifeste, de continuer la politique de son père.

« Le grand-duc Constantin a prêté solennellement serment de fidélité à son frère. Le plus grand enthousiasme s'est manifesté au moment de cette solennité. » — Havas.

« Vienne, dimanche matin. — La Correspondance autrichienne (organe semi-officiel de la cour de Vienne) contient un article dans lequel on rappelle les hautes qualités de l'empereur Nicolas, et où l'on exprime le confiant espoir que l'empereur Alexandre complètera l'œuvre de paix commencée par son père. »

« Vienne, dimanche soir. — Lord John Russell et sa suite sont arrivés ici ce soir, à huit heures. »

(Times.)

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Vienne, samedi soir. — « Il y a une vague rumeur que les Russes ont attaqué Balaklava ; mais on ne sait rien d'un tel événement dans les cercles officiels.

« Toute la garnison de Constantinople, les réserves et les convalescents sont partis pour la Crimée.

« On dit que la batterie du Mat a été à peu près détruite par les mines françaises. » (Times.)

Vienne, lundi 5 mars. — « D'après les nouvelles de Crimée, reçues à Varna, le grand-duc Michel aurait été tué devant Sébastopol. » — Havas.

Notre correspondant de Valachie nous écrit de Bucharest, en date du 15 février, que l'armée autrichienne venait de recevoir l'ordre de se tenir prête à entrer en campagne. Le général Coronini, par

suite d'instructions spéciales, se préparait à marcher sur Galatz et Braïla, aussitôt que le temps le permettrait. Le corps d'armée du général Coronini devait être remplacé en Valachie par le corps d'armée de 30 à 40,000 hommes qui occupe en ce moment la Transylvanie.

Si un contre-ordre n'est pas venu arrêter ce mouvement offensif de l'armée autrichienne, les premiers beaux jours amèneront une collision entre les forces autrichiennes et russes. (Constitutionnel.)

On lit dans le Times :

« L'empereur Nicolas était né le 6 juillet 1796, de l'empereur Paul et de son épouse, qui était une princesse de Wurtemberg. Il était donc dans sa cinquante-neuvième année et avait régné près de trente ans. On avait observé qu'aucun prince de la famille Romanoff n'était parvenu à un âge avancé, et qu'ils avaient fini, quelquefois de mort violente, toujours subitement. Nicolas avait vécu plus longtemps que ses prédécesseurs, et on doit attribuer sa mort, probablement à un long exercice du pouvoir absolu, à la violence naturelle de ses passions et aux effets qu'avaient dû produire sur un tel caractère les leçons sévères qu'il avait reçues depuis quelques mois. Il était monté jeune sur le trône et l'avait conquis par sa hardiesse et son sang-froid en face du danger. La révolte qui éclata le 26 décembre 1825 parmi les gardes et la populace de Pétersbourg, à la suite de l'abdication de Constantin et de l'avènement de Nicolas, fut un des plus grands dangers auxquels pût être exposé un souverain ; mais le Czar montra une résolution si ferme et un esprit de commandement si fier qu'il subjuga les mécontents par son autorité, et acquit sur le peuple russe cette autorité qui lui est restée intacte jusqu'au jour de sa mort. A compter de cet événement, l'empereur Nicolas exerça sur les affaires de l'Europe une grande influence, et les premières années de son règne furent remplies d'événements presque aussi importants que ceux au milieu desquels il a fini. La guerre éclata entre la Russie et la Perse, et le colossale empire du Nord acquit une province de plus. L'insurrection grecque, à laquelle avait contribué la politique secrète d'Alexandre, servit à étendre en Orient l'influence russe, et, en 1828, le jeune empereur déclara la guerre à la Porte. La suite des événements montra que l'Empereur n'avait pas le talent d'un grand capitaine, et il ne prit

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

Emma, qui ne pouvait deviner les secrets sentiments de Louise, s'abandonnait, non sans quelque étonnement, aux conseils que l'amitié lui prodiguait sur sa toilette, et elle disait :

— Vraiment, ma chère, je ne vous reconnais plus ! Vous qui m'accusez ordinairement de trop de recherche, et je crois même d'un peu de coquetterie, vous avez l'air de trouver aujourd'hui que je ne serai jamais assez parée ? — C'est que je vous aime de tout mon cœur, répondit Louise en l'embrassant de nouveau, et que je veux vous voir bien belle. — Je ne demande pas mieux ; on ne sait ce qui peut arriver. — Ce qui arrivera certainement, c'est que tout le monde vous admirera. — Oh ! vous savez bien, malicieuse, que malgré votre simple robe blanche montant jusqu'au cou, vous ne serez pas éclipsée ; vous avez quelque chose qui l'emporte sur tous les bracelets de Janisset et sur toutes les robes de Victorine. — Quoi donc ? — Votre figure d'abord, et ensuite votre nom. — Vous voulez rire ? — Point du tout ? Est-ce que je n'ai pas remarqué cela vingt fois dans les lieux où nous allons ensemble ? Les yeux se fixent sur moi d'abord, j'en conviens : puis on vous re-

garde, et l'on demande : « Quelle est cette jeune personne ? — C'est la fille de M. Brémont. — De ce riche manufacturier qui a un million de fortune ? — Précisément. — Fille unique ? — Oui ! » Alors les yeux changent de direction : car, voyez-vous, ma chère, il faudrait terriblement de bracelets et de colliers pour faire oublier une usine, et il n'y a pas de robe, si élégante qu'elle soit, qui puisse rivaliser avec une manufacture. — Cela n'est pas exact, du moins pour M. de Versigny. — C'est vrai, et je ne vous cache pas que j'en ai ressenti quelque orgueil. — Et pourtant vous vouliez me le faire épouser ? — Mais je n'y renonce pas. — Gardez-vous bien, Emma, de songer encore à cette folie, et d'en parler, surtout ! — La main sur la conscience, ce n'est pas lui que vous aimez ? — Je vous le jure ! — Pourquoi donc êtes-vous triste ? — Vous voyez bien que vous vous trompez, que je suis gaie et contente. — Oui, depuis quelques instants. — J'espère que cela durera, et, dans tous les cas, souvenez-vous qu'il ne doit plus être question de vos folles idées. — Puisque vous l'exigez, Louise, à la bonne heure ! Mais j'ai peur que vous n'en éprouviez du regret quelque jour. — Soyez tranquille !

Un domestique frappa doucement à la porte de la chambre et annonça aux jeunes filles que la voiture était attelée, et que madame de Clavières les attendait au salon avec son fils. Après un dernier coup-d'œil donné au miroir, les deux amies descendirent, légères et joyeuses,

et l'on se mit en route pour se rendre au théâtre du Gymnase.

IX.

Lorsque madame de Clavières, accompagnée d'Emma, de Louise et de Georges, entra dans la loge qu'on leur avait réservée, on jouait la première pièce. Le parterre était plein, ainsi que les galeries supérieures ; mais l'orchestre, les balcons et les loges étaient encore déserts. Il n'y avait là que les spectateurs obligés, ceux qui, venus pour remplir un devoir, ou pour obéir à une consigne, doivent se rendre de bonne heure à leur poste, et sont condamnés à tout voir, car on ne les a pas convoqués pour qu'ils s'amuse.

Emma, jetant un rapide coup-d'œil dans la salle, et remarquant la solitude qui régnait aux places occupées d'ordinaire par le monde élégant, ne put retenir l'expression de son mécontentement.

— Oh ! c'est ridicule, dit-elle, il n'y a personne ; nous arrivons au spectacle comme des provinciaux. — Il me semble, à moi, répondit Georges, que nous arrivons trop tard, puisque le spectacle est commencé. — Est-ce que les gens comme il faut assistent jamais au commencement ? — Même quand ils doivent y trouver du plaisir ? — Il ne s'agit pas seulement, monsieur le voyageur, de prendre du plaisir, il faut avant tout songer à la façon dont on le prend. — En vérité ? — On voit bien que vous venez du nouveau monde. Comment M.

point le commandement de ses armées, bien qu'il consacra une grande partie de son temps à l'administration militaire, et qu'il ait certainement augmenté la puissance militaire de l'empire. Quels qu'aient été ses desseins sur l'Orient au commencement de son règne, leur exécution a été suspendue, et sa politique a pris une autre direction pendant les vingt années qui se sont écoulées après la révolution française de 1830.

» A dater de ce jour, c'est contre les gouvernements libéraux de l'Occident que l'empereur de Russie réservait d'exercer sa puissance. Il resserra ses alliances avec l'Autriche et la Prusse, au point que, pendant longtemps, ces deux Puissances ont agi comme si elles avaient été tributaires de son empire et inféodées à sa politique. Il accumula les outrages sur la monarchie constitutionnelle de France et tâcha d'avoir avec l'Angleterre de bonnes relations, sans intimité. On sait qu'il a pensé toute sa vie qu'une rupture avec l'Angleterre, si celle-ci était alliée à la France, ne pouvait manquer d'être fatale à la Russie et à la prospérité de son règne. Il vécut assez longtemps pour voir que ses prévisions étaient justes, sans avoir la prudence d'éviter ce qu'il prévoyait. De 1830 à 1840, son influence sur les affaires d'Europe ne fut ni très-énergique, ni très-directe. En 1831, il avait écrasé avec peine, et frappé avec une implacable rigueur la grande insurrection polonaise, qui avait été sur le point de lui arracher les provinces occidentales, qu'il incorpora plus tard à son empire. En 1832, il réussit à faire arriver une armée russe sur le Bosphore, et arracha le traité d'Unkiar-Skelessi à la faiblesse du sultan Mahmoud. On peut suivre l'influence russe dans les affaires de la Turquie jusqu'à ce qu'elle aboutit en 1853, à la catastrophe qui a, depuis deux ans, troublé la paix de l'Europe.

» En 1840, les propositions insidieuses de la Russie, adoptées par l'Angleterre et l'Autriche, nous menèrent à deux doigts d'une guerre avec la France et nous engagèrent dans l'expédition de Syrie; mais, sauf cette exception, la paix de l'Europe n'a pas été troublée jusqu'en 1848. Au moment de ce tremblement de terre qui renversa les trônes de l'Europe occidentale, l'empereur Nicolas, seul, parut en mesure de faire face au danger, sans en être nullement ébranlé. Sa patience fut aussi grande que sa force. Il ne chercha point de prétexte pour intervenir dans les affaires des Etats voisins et ne refusa pas son secours lorsqu'il lui fut demandé : il ne tira point avantage de la faiblesse et du désordre des autres Etats, et donna toujours des conseils favorables à la cause de l'ordre et de la paix. La conduite de l'empereur Nicolas pendant les années dangereuses qui s'écoulèrent de 1848 à 1854, l'éleva plus haut que jamais dans l'estime de l'Europe : on le considéra comme un des plus sages en même temps qu'un des plus puissants souverains, et ceux mêmes qui détestaient son régime despotique ne pouvaient contester qu'il eût montré de la modération, du calme et un grand désir de la paix. Son gouvernement intérieur n'avait pas moins réussi. Quoiqu'il fit peser sur la population et sur les finances le poids d'un immense établissement militaire, il avait travaillé avec succès à développer les ressources du pays. Il avait amélioré les voies de communication, protégé les marchands étrangers, placé sous un contrôle sévère

les services administratifs et amélioré le sort de la population rurale sur les immenses domaines de la couronne. Jamais empereur n'avait inspiré à ses sujets de race moscovite un attachement plus fanatique, et il est très-vrai de dire que partout où l'on voyait le Czar, avec sa haute taille et son port impérial, on l'accueillait moins comme un homme que comme un demi-dieu. Son orgueil s'était élevé avec sa position et sa puissance; il semblait quelquefois produire des hallucinations mystiques, comme s'il avait voulu franchir les bornes assignées à la grandeur humaine. Par quelle merveilleuse fatalité, par quelle infatuation ou par quelle perversité a-t-il pu arriver qu'un souverain qui avait passé les illusions de la jeunesse, versé dans les affaires de l'Europe et faisant profession de tenir au maintien de l'ordre existant, soit descendu de sa haute position, ait commis des actes incroyables d'imprudence et d'injustice; ait détruit l'influence qu'il exerçait dans le monde et soit enfin mort sans un ami? A peine deux années se sont-elles écoulées depuis la fatale mission du prince Menschikoff, et chaque mois qui s'est écoulé depuis a vu l'empereur de Russie descendre cette pente de mauvaise foi, d'agression, de violence et de désolation, pour finir par la mort qui termine cette terrible histoire. Mais à chaque pas qu'il a fait dans cette voie, le châtiement ne s'est pas fait attendre, et les autres Puissances de l'Europe ont été accusées de trop de patience, lorsqu'elles ont voulu éviter à tout prix quelques-unes des conséquences de cette lutte. L'empereur Nicolas a été averti de bonne heure, souvent solennellement, que s'il persévérait dans cette voie, que s'il n'inclinait pas cet orgueil qui donnait une portée fâcheuse à ses moindres actions, il se mettrait au ban de l'Europe, et il est impossible de douter que le sentiment d'humiliation, d'agonie et de remords qu'il a dû éprouver en voyant qu'il perdait tout ce qu'il avait estimé, ait abrégé sa vie. C'est un des exemples les plus solennels et les plus frappants des liens qui unissent la grandeur et la faiblesse de l'homme : on se souviendra toujours du règne de Nicolas en Russie, comme exemple d'une carrière misérablement finie pour avoir sacrifié à des passions mauvaises, tandis qu'elle aurait pu durer plus longtemps avec paix, honneur et bonne renommée.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE.—D'après des correspondances de Saint-Petersbourg du 25 février (c'est-à-dire avant la mort de l'empereur Nicolas), quatre des quartiers extramuros de cette capitale devaient être déclarés en état de siège à partir du 1^{er} mars. L'assemblée de la noblesse, que notre correspondant spécial nous avait annoncée, devait durer huit jours et recevoir communication d'une demande tendant à ce que les serfs qui composeront la milice de l'Empire, fussent équipés par les seigneurs leurs propriétaires. (Constitutionnel.)

AUSTRALIE.— Les journaux anglais publient des nouvelles d'Australie postérieures de quelques jours à celles qui ont fait connaître le commencement des troubles. Elles viennent confirmer le dépêche de Trieste annonçant que les rebelles ont levé le drapeau de l'indépendance. Le *Sin-*

gapore - Straite - Times, du 16 janvier, parle de combats sanglants; il annonce que le commissaire Reed a été fait prisonnier par les insurgés et que le secrétaire colonial, M. Poster, a dû donner sa démission. Voici en quels termes le *Morning-Chronicle*, journal ministériel, raconte les causes de l'insurrection :

« Les nouvelles de l'Australie sont déplorable. Quoique les mesures rigoureuses du gouverneur, sir Charles Hotham, doivent, selon toute apparence, triompher du mouvement, cependant, il y aura toujours à regretter une grande effusion de sang, et la prospérité de la colonie se trouvera amoindrie. L'insurrection tient plutôt à la nature et au caractère de la population qu'à aucun grief politique important. Voici, du reste, la cause de ces troubles. Un homme, nommé Bentley, était propriétaire de l'hôtel d'Eureka, aux mines de Ballarat. Cet établissement était suspect, un meurtre y avait été commis. Bentley, arrêté pour ce fait, avait été acquitté. Le bruit se répandit dans les masses que deux des magistrats chargés de juger Bentley avaient un intérêt pécuniaire dans son hôtel.

» Telle était la raison pour laquelle ils l'avaient ménagé. Le lendemain de l'acquittement de cet homme, il se forma un rassemblement de 10,000 mineurs, qui mirent le feu à l'hôtel Eureka. La police et la force armée étaient insuffisantes pour résister à cette manifestation. Trois mineurs furent arrêtés par ordre de sir Charles Hotham.

» Le 25 novembre dernier, une députation de mineurs, composée de trois individus, se présenta auprès de sir Charles Hotham, lieutenant-gouverneur de Victoria. M. Black, qui portait la parole pour la députation, demanda, au nom des mineurs ou chercheurs d'or de Ballarat, la mise en liberté de leurs trois camarades arrêtés. Sir Charles Hotham déclara qu'il lui était impossible de faire droit à cette demande.

» Les trois incendiaires de l'hôtel Eureka restèrent en prison. Lorsque la députation fut de retour à Ballarat, les mineurs tinrent des meetings monstres. On dirigea sur les lieux des forces de police et de la troupe. Les mesures militaires adoptées par sir Charles Hotham sont de telle nature, que la défaite des rebelles qui ont arboré le drapeau de l'indépendance et leur juste châtiement sont certains. »

Nous citerons encore l'article du *Singapore-Times* : « Nous avons reçu les journaux de Melbourne et d'Adélaïde du commencement de décembre. Les troubles de Ballarat ont pris les proportions d'une révolte. Les mineurs armés se sont battus contre les détachements des 40^e et 12 régiments. Plusieurs soldats ont été tués. Un grand nombre de mineurs ont été également tués. Le commissaire Reed est prisonnier entre les mains des rebelles. Il a été tenu des meetings monstres à Melbourne. Les mineurs veulent la mise en liberté de tous leurs prisonniers et la destitution de M. Poster, secrétaire colonial.

» L'*Argus*, du 6 décembre, annonce que ce fonctionnaire a donné sa démission. Melbourne était en proie à une vive agitation. Tous les employés du Gouvernement avaient prêté serment comme constables spéciaux, mêmes les employés de la poste, qui était fermée.

» Les mineurs ont levé l'étendard de l'indépendance. Les classes respectables sont avec le Gou-

de Versigny, qui s'est chargé de votre éducation, ne vous a-t-il pas encore dit cela? Il mérite qu'on le gronde. — Eh bien, grondez-le, car le voici.

La porte de la loge venait en effet de s'ouvrir, et M. de Versigny, que Georges avait engagé à les rejoindre, arrivait exact au rendez-vous; mais il n'était pas seul. Après avoir salué les dames et serré la main de Georges, il demanda à madame de Clavières la permission de lui présenter M. Préal, son ami. Ce nom, qui s'attachait à une foule d'ouvrages dramatiques, était connu de la comtesse, ainsi que des deux jeunes filles, et il valut à l'écrivain le plus gracieux accueil. Comme la loge pouvait contenir six personnes, et qu'une place restait vacante, on la lui offrit; il accepta.

— Je ne saurais trop, dit-il, vous remercier, Madame, de l'obligeante hospitalité que vous daignez m'accorder, car, sans vous, j'aurais été forcé d'errer dans les corridors, comme une ombre au bord du Styx. — Mais il me semble, répliqua Georges, que les places vides ne manquent pas. — Oh! elles sont retenues, et bientôt vous les verrez remplies. — La pièce qu'on va jouer excite donc une curiosité bien vive, pour que le public ait ainsi loué presque tout à l'avance? — Le public n'a rien loué du tout. Pas une des personnes qui vont s'asseoir là n'a payé sa place. — C'est donc un spectacle gratis? — Pas pour tout le monde, car un grand nombre de spectateurs sont payés. — Les spectateurs? Voilà qui est

étrange! — Etrange à la Martinique, peut-être. Mais à Paris, mon cher Monsieur, rien n'est plus commun.

Préal cessait à peine de parler, que la toile, en se baissant, annonça la fin de la première pièce. Louise n'avait pris aucune part à la conversation, et pourtant elle n'écoutait pas les acteurs. Les paroles du caustique écrivain arrivaient à son oreille sans que son esprit leur accordât une sérieuse attention. Son regard errait tour-à-tour de Georges à Emma, et deux fois un imperceptible sourire avait plissé ses lèvres quand sa jolie compagne laissait voir toutes les frivolités de sa pensée; car Louise avait saisi sur la figure du jeune homme une fugitive altération, insaisissable pour d'autres yeux que les siens. Ce qui se passait alors dans son âme ressemblait à la joie qu'éprouverait un homme qui verrait se détacher une à une les pierres d'un édifice, objet constant de sa secrète envie, et qui ramasserait soigneusement chacune de ces pierres pour en construire un nouvel édifice sur les ruines de celui qui va s'écrouler.

Les mille bourdonnements de la salle pendant l'entracte, le bruit des portes qui s'ouvraient, le piétinement des arrivants et des promeneurs le long des corridors, avaient interrompu la conversation dans la loge occupée par nos amis. Les places, jusque-là désertes, commençaient à se peupler.

Trois coups frappés donnèrent le signal au chef d'orchestre, et l'ouverture de la pièce nouvelle commença.

Nous ne déroulons point sous les yeux du lecteur le sujet, l'action et les péripéties de ce chef-d'œuvre destiné à vivre trois semaines. C'était un de ces petits romans sans valeur et sans portée, où se promènent des personnages de convention, débitant de niaiseries et de vulgaires sentiments en mauvaise prose, accompagnée de piètres couplets dont la musique déguise la platitude. L'auteur était réputé fort habile dans le choix des airs sous lesquels se cachait humblement sa poésie, et il avait dû plus d'un succès à cette habileté. Du reste, pas un mot piquant, pas une réflexion ingénieuse, pas un trait spirituel! mais des tirades sentimentales dites avec un grand charme par une actrice aimée du public; quelques situations qui, pour être invraisemblables ou forcées, n'en produisaient pas moins leur effet sur la masse, et, de temps en temps, des effets de scène pillés partout, mais assez adroitement ménagés: tel était l'ensemble de l'œuvre!

Nos amis, qu'une longue habitude du spectacle ne blasait pas sur les émotions du théâtre, avaient suivi avec quelque intérêt les combinaisons dramatiques de l'auteur, et, grâce aux dispositions bienveillantes de leur esprit, non moins qu'à la naïveté de leurs impressions, l'ennui ne s'était point glissé à côté de leur plaisir.

Durant l'entracte, on avait ouvert la porte de la loge pour respirer plus à l'aise. Versigny, placé dans le fond, tournait les yeux vers le corridor, lorsqu'il aperçut

vernement. Le gouverneur, sir Charles Hotham, a fait appel à tous les bons citoyens pour les engager à se rallier à lui.

» Sir Charles Hotham pourra se rendre à Ballarat, à la tête d'une escorte de cavaliers armés, comme jamais gouverneur anglais n'en aura eu. Une gazette extérieure du Gouvernement, publiée le 4 décembre, proclame l'état de siège dans le district de Buning-Yong, à partir du 6 décembre, mais il est spécialement déclaré qu'aucune condamnation à mort ne sera exécutée sans le consentement exprès du gouverneur. »

REVUE DE L'OUEST

M. Berger vient d'être nommé secrétaire-général de la préfecture de Maine-et-Loire.

Les longs services et l'expérience de M. Berger le désignaient d'avance au choix du gouvernement. (Maine-et-Loire.)

M. Battreau, ingénieur chargé du service de la Loire, a adressé au *Journal de Maine-et-Loire* les renseignements suivants sur les effets produits par les dernières crues de ce fleuve.

Aucun accident ne s'est produit aux levées de Savennières depuis la rupture dont je vous parlais dernièrement; néanmoins j'ai maintenu la surveillance active qui dès le commencement de la crue avait été organisée par mes soins, sous la direction de M. le conducteur Cloquet, au zèle et à l'activité duquel je me plais à rendre toute justice. Le concours des habitants de la Vallée m'a été bien précieux, pendant les circonstances difficiles que nous venons de traverser, et a permis de réparer immédiatement grand nombre de tassements qui auraient pu être la cause de ruptures considérables.

La digue de Montjean à Saint-Florent n'a donné de craintes sérieuses qu'en un seul point, aux abords de Saint-Florent, où une petite levée provisoire avait été terminée, il y a deux mois à peine, qui devait parer seulement aux éventualités d'une grande crue. Ce travail a résisté tout aussi bien qu'on pouvait l'espérer, et grâce à l'activité de M. le conducteur Dussauze, un tassement, qui aurait pu occasionner une brèche importante, si on n'eût porté immédiatement remède au mal, a été réparé sans qu'on ait eu aucun accident à déplorer.

Sur le reste de la ligne, il n'y a eu que des tassements très-peu nombreux et sans importance.

Aucun accident sur la levée, route impériale de Brion à Angers, ainsi que sur la levée syndicale de Gobier, Blaison et Saint-Sulpice; il y a eu plusieurs ruptures dans les levées submersibles que des particuliers ont construites en prolongement de la précédente sur la commune de Saint-Saturnin.

Nous avons remarqué le passage suivant dans le mandement de Mgr Regnier, archevêque de Cambrai, pour le Carême de 1855, et qui traite de l'obligation d'assister le dimanche à la messe et de la manière d'y assister :

« Si vos travaux, bons et chers ouvriers, sont du nombre de ceux qui, même le dimanche, ne peuvent être complètement interrompus, vous pouvez travailler en sûreté de conscience : seulement tâchez d'obtenir le répit nécessaire pour assister à la messe.

d'Armincourt, ce jeune pair de France dont le précoce scepticisme, on s'en souvient peut-être, avait surpris et affligé Georges pendant le déjeuner de la *Maison dorée*. Le brillant dandy, après avoir échangé un salut amical avec son amphitryon de la veille, allait continuer sa route, mais il sembla se raviser et s'approcha.

— Vous savez, dit-il, ce qui vient de se passer à l'Opéra? — Non! Quoi donc? — D'Armentières a été souffleté en plein foyer. — Souffleté! s'écria Versigny. — D'Armentières? reprit vivement Georges. — Et par qui? demanda Préal. — Je l'ignore: c'est Mervil qui vient de m'annoncer cela, mais il ne connaît pas les détails. Il paraît qu'on a pris rendez-vous à l'instant même; c'est une affaire très-grave. — Mais j'espère, ajouta Georges avec agitation, qu'elle ne lui en fera pas oublier une autre? — Bah! répondit d'Armincourt, la querelle d'hier? Est-ce que ça n'a pas été arrangé? — Arrangé? oh! non pas! Et il faut que chacun garde son tour. — Qu'est-ce donc, mon ami? dit madame de Clavières; et pourquoi te vois-je si ému? — Rien d'important, ma mère, répliqua Georges. On vient de raconter là un événement qui m'intéresse, car je connais la personne dont on parlait, voilà tout!

Ces mots, *ma mère*, avaient tout-à-coup arrêté d'Armincourt, en lui révélant ce qu'une parole indiscrette aurait de fâcheux, et après quelques phrases indifférentes il s'éloigna. Georges se penchant à l'oreille de Versi-

» Si, au contraire, vous êtes attachés à des usines, à des ateliers, à des exploitations, où la suspension du travail est possible, et où la cupidité seule en exige la continuité, avant tout demandez le repos complet du dimanche.

» Que si, comme il arrive souvent, ce repos que Dieu vous donne, vous est impitoyablement refusé, et que d'ailleurs vous ne puissiez trouver place dans des établissements où soient mieux compris les droits de l'humanité, subissez, avec une résignation chrétienne, la dure loi de la nécessité.

» Vous assisterez à la messe le dimanche, chaque fois que vous le pourrez; hors de là vous serez dispensés de cette obligation, que vous ne sauriez accomplir sans vous priver de votre principal moyen d'existence.

» Mais si le Dieu juste et bon, qui nous juge sur les dispositions de nos cœurs, et qui se déclare le protecteur et l'ami des faibles et des pauvres, ne vous impute point à faute une omission qu'il n'est point en votre pouvoir d'éviter, il rendra à vos cupides oppresseurs selon leurs œuvres, et ce ne sera point impunément qu'au mépris de sa loi, ils auront abusé, pour grossir leur fortune, de votre dépendance et de leur supériorité. (Union de l'Ouest.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le Ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le vice-amiral Bruat, la dépêche suivante :

« Kamiesch, vaisseau *le Montebello*, 24 février.

» Les Russes paraissent avoir abandonné les positions qu'ils occupaient en face d'Eupatoria; en se retirant, ils ont incendié les villages dans lesquels ils s'étaient établis.

» Dans la nuit du 22 au 23 février, la garnison de Sébastopol avait établi des travaux importants de contre-approche en face de nos ouvrages, sur le contrefort du plateau qui descend vers la petite baie du Carénage. Le général en chef a fait enlever ces travaux pendant la nuit du 23 au 24, par les troupes du 2^e corps. Cette affaire fait le plus grand honneur à notre armée et augmente, s'il est possible, l'ascendant qu'elle n'a cessé d'avoir sur l'ennemi. Nos pertes s'élèvent, dit-on, à une centaine de blessés.

» *Le Louis XIV* et *le Marengo* vont partir pour France.

Marseille, mardi 6 mars. — *La Clyde*, parti de Constantinople le 26 février, est arrivé, apportant des nouvelles de Crimée du 24 février.

A l'affaire d'Eupatoria, les Turcs, commandés par Omer-Pacha, se sont admirablement conduits. *La Clyde* apporte des détails de l'affaire.

Dans la nuit du 23 février, les Français ont attaqué les retranchements de la tour Malakoff avec un plein succès.

La neige avait recommencé à tomber; puis le beau temps avait succédé. (Constitutionnel.)

CHRONIQUE LOCALE.

M. Louvet a été nommé commissaire par le 7^e bureau du Corps-Législatif pour l'examen du budget de 1856. P. GODET.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier de l'Eure*: « M. Dupont (de l'Eure) est mort à Rouge-Perriers, hier vendredi, à sept heures et demie du soir. Il avait eu 88 ans le 22 février.

— On écrit de Montbéliard (Doubs), le 28 février :

gny, lui dit à demi-voix :

— Donnez-moi le reste de la soirée, je vous en prie; il faut que je voie mon père, puis je monterai chez vous; il est indispensable que nous nous concertions. — Je vous attendrai.

Georges alors se plaignit d'un peu de fatigue, et pria sa mère de vouloir bien renoncer à voir la dernière pièce; elle y consentit sans peine et donna aux jeunes filles le signal du départ.

Louise, dès l'instant où l'agitation de Georges s'était manifestée, n'avait pas perdu de vue son visage. Elle interrogeait sa physionomie d'un regard inquiet et profond, et les pressentiments funestes que le long entretien du jeune homme avec son père avait fait naître, le matin, revenaient en foule glacer son cœur.

Emma n'avait rien remarqué, ne soupçonnait rien, et elle n'exprimait en partant que le regret de ne pas rester au spectacle jusqu'à la fin. Elle songeait peut-être à cette foule de jeunes élégants qui, le lorgnon à la main, se réunissent dans le vestibule lorsqu'on sort d'un théâtre, afin de voir toutes les femmes défilant devant eux. Plus d'une fois sans doute sa vanité avait été caressée en passant sous les feux croisés de ces regards, et il se pourrait que cette espèce de revue à laquelle l'enlevait un départ précipité ne fût pas pour elle un des moindres plaisirs de la soirée.

(La suite au prochain numéro.)

« Enfin notre blocus va être levé. Grâce à l'activité de l'administration des ponts-et-chaussées, un sentier est tracé à travers la masse de neige qui nous assiège. Depuis huit jours, nous n'avons plus aucune relation avec le dehors : les rues de notre ville, nos routes, nos campagnes sont encombrées d'un mètre et demi de neige au moins. Tout les courriers, toutes les diligences ont disparu... rien n'arrive, rien ne part. Nous sommes bloqués dans nos maisons. Les écoles sont restées fermées pendant plusieurs jours; dimanche, les exercices publics du culte n'ont pu avoir lieu dans les églises, dont les abords étaient impraticables.

» Depuis le désastreux hiver de 1789, pareil amas de neige n'avait été vu dans nos plaines. Les loups, que la faim chassait des bois, descendaient dans nos places publiques, où ils ont étranglé et dévoré trois chiens qu'ils y ont trouvés errants.

— On lit dans l'*Assemblée nationale* du 25 février :

« On parle d'une nouvelle méthode par laquelle on conserve indéfiniment fraîches les viandes crues ou cuites, sans sel, sans dessiccation, sans boîtes ou vases quelconques, ce que personne n'avait encore pu faire.

» La conséquence de cette découverte serait des plus importantes, car les viandes de l'Amérique du Sud, toujours à si bas prix, pouvant arriver fraîches sur nos marchés, y détermineraient une abondance nécessairement favorable à la consommation générale.

» Le nouveau procédé de conservation est très-simple : on plonge les morceaux dans une substance liquéfiée et tirée de la viande même; on prend ensuite ces morceaux pour laisser égoutter ce liquide, ce qui reste de ce liquide à la surface des morceaux forme une enveloppe hermétique, appétissante, bonne à manger, d'abord molle, puis ferme, absolument imperméable à l'air et à l'humidité, et dès lors résolument préservatrice de toute sorte de corruption.

» C'est dans cet état que les viandes se maintiennent indéfiniment saines et succulentes, comme au sortir de l'abattoir; protégées par leur enveloppe transparente, mince et ferme, tenace et durcie comme du caoutchouc compacte, elles peuvent être expédiées tout uniment en caisse, en wrac, ou même exposées au grand air, comme toute marchandise qui n'a rien à redouter de l'atmosphère.

» Une société commence à exploiter ce produit pour la Crimée et pour nos principaux ports de mer, d'où elle a déjà reçu des commandes considérables. La fabrique, en activité à Grenelle, en prépare pour douze dépositaires de Paris. Le premier dépôt consacré aux échantillons est établi rue Saint-Marc, n^o 30. Le public est admis à le visiter. »

— La photographie, cette enfant du Daguerrotypage, qui a fait de si grands progrès, qui a rendu de si grands services et en peut rendre bien plus encore, a fini par prendre une place si importante dans les arts, qu'on a songé à lui en faire occuper une dans l'administration officielle. Quelques personnes pensent qu'une section de photographie ajoutée à l'un des départements ministériels, serait chose essentielle et d'une incontestable utilité. On dit que la proposition en a été faite. La photographie, en effet, serait un auxiliaire extrêmement précieux dans une foule de circonstances; elle permettrait d'avoir dans des porte-feuilles incessamment au service du gouvernement, les vues des ports, des côtes, des villes, des forts qui bordent les rivages devant lesquels nos bâtiments peuvent avoir l'occasion de passer. On obtiendrait également les détails les plus complets sur les contrées peu connues, sur une foule de sujets intéressant l'histoire, les arts, la science, le commerce, l'industrie, les fortifications, etc., etc. L'établissement d'un pareil service ne serait pas dispendieux et deviendrait un puissant auxiliaire pour la télégraphie électrique. — Havas.

— Les froids rigoureux que nous avons eu à supporter dans ces derniers temps se sont également fait sentir aux Etats-Unis : les journaux américains parlent d'une grande quantité de neige tombée aux environs de New-York vers la fin janvier.

Dans le nord de l'Illinois, elle était en telle abondance, qu'un convoi du chemin de fer de Chicago au Mississippi fut enveloppé dans une de ces tourmentes que l'on connaît à peine dans les latitudes tempérées.

Le *Courrier des Etats-Unis* donne les détails suivants : La locomotive, dont la vitesse s'était graduellement ralentie, finit par s'arrêter tout à fait. Le nombre des passagers était considérable, et il fut impossible d'avancer plus loin. Le convoi se trouvait en ce moment dans une portion de ces immenses prairies qui bordent son parcours, et ce n'est qu'à plusieurs milles de là que les voyageurs auraient pu trouver un abri.

Les pebles commençaient à s'éteindre faute de charbon, et à la perspective de la faim se joignaient les premières atteintes de ce froid humide et douloureux que comporte toujours une atmosphère chargée d'eau du ciel congelée. Comme on le pense bien, le convoi arrêté dans ce désert n'apportait pas d'approvisionnements amassés en prévision d'une catastrophe de cette nature. La prairie n'offrait pas de ressources pour les aliments : pas de forêts, et partant, pas de bois. La nécessité fait loi. Les wagons étaient là, et, sous peine de périr, il fallut, après avoir délibéré longtemps, se résigner à les convertir en combustibles, car les provisions du tender étaient épuisées. L'œuvre de destruction commença naturellement par le wagon des bagages et des marchandises. Par un bonheur providentiel, un chargement d'huîtres s'y trouvait; il fut distribué entre les passagers et leur fit attendre plus patiemment les secours qui ne pouvaient manquer d'arriver. En effet, le retard du train, dont on n'avait pas de nouvelles, avait inspiré des inquiétudes à la prochaine station. Des secours furent promptement organisés et arrivèrent assez à temps pour sauver les voyageurs des horreurs de la faim, mais trop tard pour préserver les wagons de la destruction.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 28 février.

NAISSANCES. — 19, Marie-Louise Joulain, rue de l'Abreuvoir; — Jeanne Périgault, rue Saint-Nicolas; — 21, Julie Dupont, rue de la Grise; — 22, Arsène-Victoire Briau, rue de la Chouetterie.

MARIAGES. — 17, Louis Bergeot, ouvrier en peignes, a épousé Marie-Augustine Martin, ravaudeuse, tous deux de Saumur; — 19, François Charron, chaudronnier, a épousé Louise Toublanc, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Jeanne-Marie Moron, 76 ans, célibataire, rue de la Chouetterie; — Louis-Pierre-François PAGESSE, chapelier, 62 ans; — 18, Alphonsine-Marie Jublin, 2 ans, rue de la Visitation; — Marie-Anne Auriot, 81 ans, veuve Decharte, rue des Boires; — Eugène Jean, 2 ans, rue de Fenet; — 21, Pierre-Brutus LAJOUSSE, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, 61 ans, levée d'Enceinte; — 22, Louis Yvon, boucher, 45 ans, rue de la Tonnelle; — 25, Anne-Renée BOUCHARD, rentière, 77 ans, veuve Breton, quai de Limoges; — 24, Jean-René PAILLON, charcutier, 84 ans, au Petit-Pré; — 26, Marie

Vacher, 20 mois, rue de Fenet; — Marie Brunet, 65 ans, veuve Touchet, à l'hôpital; — François Mignan, 80 ans, rue du Portail-Louis.

Rhumes, Grippe et irritations de poitrine. Aucune pâte pectorale, soit ancienne ou nouvelles; ne s'est acquise une réputation plus méritée que celle de la PÂTE de NAFÉ. La vogue universelle dont elle jouit est fondée sur sa puissante efficacité et sur l'approbation des médecins des hôpitaux de Paris et de la plupart des membres de l'Académie de Médecine qui lui ont reconnu une supériorité incontestable sur toutes celles du même genre.

Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (311)

BOURSE DU 6 MARS.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 70
4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 98.

BOURSE DU 7 MARS.

5 p. 0/0 baisse 85 cent. — Fermé à 69 1/2
4 1/2 p. 0/0 baisse 1 3/4 cent. — Fermé à 94 23.

P. GODET, propriétaire-gerant.

Étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

VENTE

DE

DIFFÉRENTS IMMEUBLES

Situés communes de Rou-Marson et Bagneux, canton sud et arrondissement de Saumur.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LEROUX, notaire à Saumur, commis ad hoc, Le dimanche 1^{er} avril 1855, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra,

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu, sur les conclusions du ministère public, par le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur, le 22 février 1855, enregistré, sur la requête présentée par :

1^o Demoiselle Désirée Laurent, propriétaire, demeurant à Saumur, ayant M^e Segris, demeurant à Saumur, pour avoué constitué;

2^o François Patry, marchand de bois, et Marie-Marguerite Piau, son épouse, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, ayant M^e Coulbault, demeurant à Saumur, pour avoué constitué;

Il sera, aux jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, procédé à la vente des immeubles ci-après désignés, savoir :

DÉSIGNATION.

ART. 1^{er}.

Une maison, située à Rou, commune de Rou-Marson, portant le n^o 120 de la section F de la matrice cadastrale, composée de deux chambres basses et d'une écurie, grenier au-dessus, cour devant; un morceau de terre, affilié d'arbres fruitiers; le tout en un seul tenant, renfermé de murs, contenant environ vingt-deux ares vingt centiares, joignant au levant et au midi des chemins, et au nord M. Bedane.

Biens situés commune de Bagneux.

ART. 2^o.

Un morceau de terre et rangées, portant le n^o 505 de la section D de la matrice cadastrale, contenant environ vingt-trois ares quatre-vingt-dix-sept centiares, situé à la Croix-des-Sables, commune de Bagneux, renfermé de murs au midi et au couchant, joignant au midi le chemin de la Croix-des-Sables, au nord Videgrain, et au levant Gauron.

ART. 3^o.

Un morceau de vigne, portant le n^o 8 de la section A de la matrice cadastrale, contenant environ dix-sept ares, situé à la Queue-du-Bois ou de Bourmand, commune de Bagneux, joignant d'un côté Luc Desbois, et des deux bouts des chemins.

ART. 4^o.

Une maison, située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, consistant en trois chambres au rez-de-chaussée, sept chambres au premier étage, cour dans laquelle se trouve une écurie et un cellier, chambre au-dessus avec un grenier, atelier à côté, autre boutique, pressoir et une autre écurie, jardin, puits et latrines, joignant d'un côté Moneste, d'autre côté Misandeau.

PROCÉDURE.

Les biens ci-dessus désignés avaient été saisis à la requête de ladite demoiselle Laurent, ci-dessus nommée, qualifiée et domiciliée, par procès-verbal de Guérin, huissier-audencier à Saumur, en date du 9 février 1855, visé et enregistré conformément à la loi; mais, la poursuivante et les parties saisies ayant demandé la conversion de cette saisie en vente sur publications volontaires et devant notaires, il est intervenu, le 22 février 1855, le jugement ci-dessus relaté, qui, faisant droit à leur requête, a prononcé la conversion de cette saisie, et ordonné que la vente aurait lieu devant ledit M^e Leroux.

MISE A PRIX.

Ces immeubles seront criés sur les mises à prix de, savoir :

L'article 1^{er}, la somme de 1,500 f.

L'article 2^o, celle de . . . 800

L'article 3^o, celle de . . . 100

L'article 4^o, celle de . . . 5,000

Outre les charges.

Les personnes qui désireront de plus amples renseignements pourront s'adresser :

1^o A M^e LEROUX, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges;

2^o A M^e SEGRIS, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Fait et dressé le présent, à Saumur, le 3 mars 1855.

(113) SEGRIS, avoué.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1855,

Une MAISON, levée d'Enceinte, 45. S'adresser à M^{lle} LAFOND. (114)

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, rue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

MAGASIN DE MERCERIE, BONNETERIE, PARFUMERIE, ETC.,

Place de la Bilange, hôtel Budan.

M^{me} veuve BRIÈRE vient d'ouvrir un Magasin de Mercerie, Bonneterie, Parfumerie, Articles de Paris; joli assortiment de Gants flanelle, tissus, peau; Mitaines longues; Bijouterie, Jouets d'enfants et autres Articles; Broderies et Dessins. (83)

A VENDRE

Grande quantité de CHEVRONS, de CHARPENTES, de PLANCHES de PEUPLIER.

A vendre également,

PLAN DE VIGNE ROUGE.

S'adresser à M. DU BAUT, au Coudray. (100)

A CÉDER

UN

Fonds de Rouennerie,

Rue Royale, à Saumur,

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE,

Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie,

Occupée par Buzard, aubergiste.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

CHANGEMENT DE DOMICILE

BODIN FILS AÎNÉ,

SELLIER-CARROSSIER,

Vient de transférer son magasin en face de l'hôtel de Londres, dans la maison Tailbouis, rue d'Orléans.

Il fait tout ce qui concerne sa partie: tient sellerie, carrosserie, articles de voyage, boîtes à chapeaux pour dames, articles de chasse et fourrures. — Magasin de voitures neuves et d'occasion, en tout genre.

A LOUER

1^o PORTION DE MAISON, au 1^{er} étage, dans la maison ci-dessus, rue d'Orléans. — Elle peut servir de pied-à-terre, avec remise et écurie à deux chevaux;

2^o UNE AUTRE MAISON, même rue, maison Lorain, plâtrier, composée d'une boutique, arrière-boutique, cour, cuisine, quatre chambres à feu, grenier, chambre de domestique et cave;

3^o UN TRÈS-GRAND GRENIER au-dessus de sa grande remise, rue Neuve-Beaupaire, près la maison Sartoris, plâtrier.

S'adresser à M. BODIN fils aîné.

A CÉDER

DE SUITE,

FONDS bien achalandé d'ÉPICERIE,

MERCERIE ET FAYENCE,

Situé à la Croix-Verte, rue de Rouen, à Saumur.

S'adresser à M. BALOTHE, propriétaire. (94)

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

Après Décès.

Le lundi 12 mars 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve LORV, propriétaire à Saumur, rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères de tout son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelelas, 120 draps, quantité de nappes et serviettes, couvertures, rideaux, effets, ameublement de salon, pendules, glaces et consoles Louis XVI, fauteuils, chaises, meubles marquetés, tableaux sur toile et sur cuivre, bibliothèque de très-bons ouvrages et en quantité, argenterie et objets d'or, plusieurs bons violons, un jeune cheval, deux voitures à quatre roues, charrette, char-à-bancs, foin, paille, avoine, blé, bons vins en cercles et en bouteilles, bordeaux, madère, liqueurs, frontignan, quantité de cuivrierie, bois de chauffage, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

Le jeudi, on vendra: argenterie, montres en or, bijoux, la bibliothèque, les tableaux, violons et autres objets.

Les acquéreurs paieront comptant et cinq centimes par franc. (101)

AVIS IMPORTANT.

M. LEGUIN, plâtrier,

Rue Courcouronne, à Saumur,

Fait savoir qu'il se charge, avec garantie, d'empêcher l'eau de venir dans les caves et fosses d'aisances.

Il fait aussi à forfait des caves à vin, voûtes de caves en briques et bassins en tous genres, et toutes espèces de travaux concernant le ciment romain.

Il vend toujours en gros et détail, plâtres et ciment romain, 1^{re} qualité.

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Montreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (41)

A LOUER

Présentement

Une PETITE MAISON, Grand'Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M^{me} veuve Piette.

S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

Saumur, P. GODET, imprimeur.